

Les adolescents vus par les parents, l'influence de la famille sur l'adolescent

Richard Cloutier, Ph.D., psychologue

Centre de recherche sur les services communautaires et École de psychologie,
Université Laval, Québec

La famille exerce une influence bio-psycho-sociale sur le développement du jeune: une influence psychologique parce que la famille est le contexte développemental le plus puissant, celui où l'individu établit ses premiers liens d'attachement, liens prototypiques pour les autres par la suite. La famille exerce une influence sociale par la culture, la langue et les valeurs qu'elle propose dans le contexte socio-économique où elle se trouve. La recherche a démontré de façon répétée que les parents exercent une influence considérable sur leurs enfants mais qu'ils sont eux aussi influencés par leurs enfants (Clarke-Stewart, 1988).

La présente communication ne couvrira qu'une toute petite partie de l'univers immense défini par ce thème qu'est l'influence de la famille sur le développement humain. Nous nous attarderons plus spécifiquement à l'influence des perceptions parentales sur le développement des 12-18 ans. Voici les éléments dont il sera question: 1) l'écart normal des perceptions du parent et du jeune sur leurs réalités communes; 2) la vision parentale de l'autonomisation de l'adolescent et 3) l'importance de l'engagement parental dans la supervision de l'adolescent-e.

L'écart normal des perceptions du parent et du jeune sur leurs réalités communes

Les relations mutuelles entre un parent et un adolescent incluent non seulement ce que les deux individus font ensemble mais aussi les perceptions, les craintes et les attentes que chacun entretient au sujet de l'autre et au sujet du futur de leur relation mutuelle (Hinde et Stevenson-Hinde, 1987). Entre parent et adolescent, la représentation que chacun a de l'autre reflète la concordance mais aussi la différenciation des perspectives réciproques.

Les recherches sur les perceptions qu'ont les parents et les adolescents de leurs réalités communes démontrent l'existence d'écarts typiques dans leurs représentations réciproques. La façon dont le jeune se perçoit est différente de celle de sa mère et de son père de le percevoir (Cloutier et Groleau, 1988; Paikoff, 1991). Ces désaccords perceptuels font partie de la réalité normale des familles et il n'est pas juste de présenter l'écart perceptuel entre différents membres d'une même famille comme un indice d'inadaptation de leur fonctionnement. Par exemple, une adolescente et son père peuvent s'accorder pour constater leur conflit mutuel; leur accord perceptuel n'est pourtant pas un signe d'ajustement mutuel. En revanche, on ne peut évidemment pas dire que plus les membres d'une famille

affichent des écarts perceptuels importants sur leur réalité commune, mieux ils sont ajustés.

La signification psychologique des accords-désaccords perceptuels dans la dyade parent-adolescent peut varier selon l'ampleur de l'écart mais aussi selon la dimension considérée, selon le genre des membres de la dyade (père, mère, fille, fils), ou selon l'âge des individus en présence. Certains auteurs observent, par exemple, un écart perceptuel plus important sur des sujets qui concernent plus directement l'autonomie du jeune comme le pouvoir de décider, le sentiment d'appartenance à la famille, la façon de s'exprimer, l'importance accordée à la réussite, etc., comparativement à des sujets comme les valeurs morales et religieuses dans la famille, l'organisation de la famille (Carlson, Cooper et Spradling, 1991).

La divergence de vision entre parent et adolescent n'est pas nécessairement négative dans ses conséquences. L'expression d'une perspective qui lui est propre peut refléter l'émergence de l'identité distincte du jeune par rapport à son parent. Elle peut aussi être la source de conflits dont la confrontation peut stimuler des ajustements mutuels bénéfiques. En effet, les écarts perceptuels, s'ils sont exprimés et pris en compte, plutôt qu'évités ou niés, peuvent stimuler l'adaptation parce qu'ils provoquent la remise en question des attributions chez les membres de la dyade et parce qu'ils provoquent une considération mieux arrêtée des besoins mutuels.

Ainsi, les travaux qui recueillent des données auprès de plusieurs membres de la famille sur leur réalité commune, permettent de constater que les écarts perceptuels sont plus la norme que l'exception (Paikoff, 1991; Siegel, McGillicuddy-DeLisi et Goodnow, 1992). Cependant, l'interprétation de ces écarts perceptuels n'est pas simple car les divergences varient selon les thèmes, les dyades et les âges. Les travaux que nous avons menés au Québec à partir de comparaisons des perceptions réciproques des parents et des adolescents (Cloutier et Groleau, 1998; Groleau, 1987; Charbonneau et Cloutier, 1993) et ceux qui ont été menés aux États-Unis avec ce type d'approche (Carlson, Cooper et Spradling, 1991; Collins, 1992; Steinberg, 1990) indiquent que le tableau des relations parents-adolescents n'est pas le même selon qu'il est élaboré à partir de l'image qu'en traduit la mère, le père ou l'adolescent.

En ce qui a trait au pouvoir de chacun, c'est-à-dire au poids décisionnel, il semble que chaque membre de la triade père-mère-adolescent a individuellement tendance à se donner plus d'importance que les autres ne lui en accordent. Par exemple, lorsque l'on demande au père d'indiquer le poids de chaque membre de la triade dans une décision comme les heures de rentrée de l'adolescent, il aura tendance à se donner un poids plus grand que celui que les deux autres membres de la triade (mère ou adolescent) ne lui donneront (Cloutier et Groleau, 1988; Groleau, 1987). Le même phénomène est observé pour l'adolescent et pour sa mère.

Par ailleurs, lorsque l'on mesure le degré de chevauchement des perceptions dyadiques sur les caractéristiques personnelles du jeune à différents moments de l'adolescence il ressort que la mère serait davantage en accord avec l'adolescent lui-même que ne l'est le père avec l'adolescent (Collins et Russell, 1992). La proximité plus grande de la mère par rapport au vécu du jeune serait en cause ici dans la qualité de son monitoring des réalités du jeune, mais cela n'empêche pas que certains travaux rapportent une fréquence plus élevée de conflits entre l'adolescent et sa mère qu'entre l'adolescent et son père (Sicard, 1993).

On pourrait formuler l'hypothèse d'une zone normale de divergence perceptuelle entre parents et adolescents, dans laquelle les transformations relationnelles incontournables de l'adolescent provoqueraient des pointes qui, lorsqu'exprimées sous forme de conflits pourraient être porteuses d'ajustements mutuels garantissant la continuité relationnelle. Au contraire, lorsque les canaux de communication parent-adolescent ne sont pas suffisamment actifs pour permettre la confrontation des écarts perceptuels et le traitement des conflits par la communication, ceux-ci seraient porteurs de discontinuité et de rupture relationnelle parce qu'alors les réalignements requis ne peuvent se faire.

La vision parentale de l'adolescent affiche donc un écart typique par rapport à la vision du jeune de la même réalité (Holmbeck et O'Donnell, 1991). C'est la façon dont les membres du système familial composent avec ces écarts qui détermine le niveau d'équilibre maintenu. Or, dans ce traitement des divergences perceptuelles, les parents jouent un rôle de leaders. Le style de communication qu'ils contribuent à établir dépend beaucoup de leur façon d'interpréter et de réagir aux velléités autonomistes de leur jeune.

La vision parentale de l'autonomisation du jeune

Maintenir l'équilibre entre la proximité et la distance mutuelle, entre l'attachement et le détachement, entre l'union et la rupture, voilà le défi que doivent relever ensemble le parent et l'adolescent. Entre 12 et 18 ans, l'adolescent a pour tâche de sortir graduellement de sa famille, de s'affranchir progressivement de la tutelle de ses parents pour devenir autonome, pour fonctionner par lui-même. Il n'est cependant pas question de prétendre ici que l'autonomie complète est atteinte à 18 ans, et que l'interdépendance socio-affective n'existe plus après cette limite arbitraire; il s'agit plutôt de limiter notre attention sur cette étape importante du cycle de l'évolution parent-enfant, sans plus.

Au moment de la transition 12-18 ans, la relation parent-adolescent est le lieu même du transfert, l'interface de l'ajustement au nouveau partage. Chacun doit jouer son rôle pour que le transfert du pouvoir réussisse et passe graduellement du parent vers la jeune personne, de façon consentie. Du côté de l'adolescent, on s'attend à ce qu'il réclame activement le territoire qu'il croit pouvoir gérer mais on s'attend en même temps que le jeune accepte d'attendre d'être capable d'assumer les

responsabilités reliées aux droits qu'il réclame, et non pas de revendiquer les pouvoirs sans s'occuper des obligations qui vont avec.

Du côté parental, on s'attend à ce qu'ils acceptent la légitimité de la recherche d'indépendance du jeune. La mère ou le père qui s'emploie à freiner cette tendance naturelle contribue soit à enfermer le jeune en lui-même, soit à provoquer une rupture durable avec lui ou elle. Le parent doit comprendre que la continuité future de sa relation avec son enfant sera d'autant mieux protégée que la distanciation, inévitable, se fera dans le contexte d'un ajustement progressif et sensible de l'un à l'autre. Le parent qui veut protéger son lien affectif avec son enfant doit comprendre que son rôle est de soutenir l'autonomisation. Pour cela, il doit avoir suffisamment confiance en l'attachement mutuel pour saisir que leur lien survivra à l'indépendance mutuelle. Le parent doit comprendre que la transformation de la relation adulte-enfant en relation adulte-adulte peut ne pas détruire l'attachement parent-enfant.

Bref, la protection de la continuité relationnelle entre parent et adolescent passe par le soutien parental à la recherche d'autonomie du jeune. Ce soutien requiert souvent beaucoup de sensibilité aux besoins et aux capacités de l'adolescent, réalités qui changent très vite à cette période, afin de lui offrir la place qu'il peut assumer mais sans plus. La vigilance nécessaire au maintien de cet équilibre est incompatible avec un désengagement parental. Au contraire, dans son rôle de modèle, de superviseur et de guide, le parent doit être constamment à son écoute et surtout demeurer actif dans son contrôle. C'est le prix de la réussite.

L'importance d'un engagement parental actif auprès du jeune

En plus d'être les principaux agents impliqués dans la satisfaction des besoins de base des enfants, les parents sont aussi les premiers éducateurs, les modèles et les superviseurs de leurs enfants. Au-delà de l'accomplissement de leurs rôles de pourvoyeurs, le style éducatif des parents imprime une influence durable sur le parcours de leur jeune (Cloutier, 1985; Clausen, 1991). Le processus de socialisation, c'est-à-dire le fait d'apprendre à vivre par soi-même à travers les autres exige l'intériorisation de façons de faire, de normes et de valeurs et aussi la construction d'une identité personnelle.

Les parents sont les premiers modèles, guides et superviseurs de ce processus d'accession à l'autonomie, et la façon dont ils s'acquittent de ce rôle conditionne le cheminement du jeune vers son indépendance. On sait, par exemple, que des parents qui stimulent leur jeune à comprendre le pourquoi des choses, à anticiper ses actions, à justifier ses choix favorisent davantage l'exploitation du potentiel de l'enfant et l'émergence chez lui de compétences cognitives et socio-émotionnelles (Baumrind, 1993). On sait aussi qu'une communication parentale restrictive et coercitive est moins favorable au développement de l'autonomie que la communication persuasive basée sur l'échange des perspectives et la considération du point de vue d'autrui.

Baumrind (1991) a montré que les enfants et les adolescents traités de façon démocratique par leurs parents sont plus compétents que leurs pairs. Les parents démocratiques sont exigeants tout en étant sensibles aux besoins personnels de leur enfant. Les exigences sont posées à l'enfant pour qu'il réalise son plein potentiel compte tenu de son statut maturationnel, dans le contexte d'une supervision parentale active ainsi que de l'imposition de limites disciplinaires explicites. La sensibilité parentale aux besoins personnels du jeune favorise son individuation et son affirmation en lui fournissant de la chaleur et du soutien dans ses projets. Baumrind (1991) a observé que les parents démocratiques se distinguaient des parents négligents par leur niveau élevé d'efforts pour stimuler l'acquisition de comportements socialement responsables et que ces efforts portaient fruit puisque leurs adolescents se distinguaient par la qualité de leur ajustement psychosocial (matures, prosociaux, autorégulés, sans problèmes de comportement ou de consommation). Valorisés par les messages positifs que leurs parents véhiculent à leur égard, les adolescents qui bénéficient du contact de parents sensibles et exigeants ont tendance à se distinguer par leur sentiment d'efficacité personnelle élevé, leur persévérance dans l'effort, et leur indépendance (Steinberg, Elmen et Mounts, 1989).

Selon certains auteurs, les adolescents d'aujourd'hui ont davantage besoin de la supervision étroite de leurs parents que de plus de liberté (Bronfenbrenner, 1985; Baumrind, 1993). L'importance du travail à l'extérieur du foyer pour la mère comme pour le père, la diminution drastique de la fratrie dans la famille, l'importance moins grande des rites familiaux et des règles communautaires, la mobilité conjugale accrue, etc., définissent un contexte social dans lequel les jeunes sont en manque d'invariants, de guides stables, de limites claires. On ne peut pas demander aux adolescents d'assumer seuls la structuration de leur environnement. Ils peuvent exercer un droit de parole compétent mais ils ont besoin de modèles solides, de superviseurs fiables dans leur exploration du monde. L'engagement parental est très souvent déficitaire dans le parcours des adolescents en difficulté d'adaptation psychosociale, voilà pourquoi on assiste à l'émergence d'interventions spécifiquement axées sur l'entraînement des parents à s'affirmer dans leur rôle de guide (Gagnon, Drapeau, et Cloutier, 1993).

Conclusion

L'examen rapide de la perception qu'ont les parents de leurs jeunes révèle l'existence d'une zone normale de divergences. Ces écarts perceptuels de la réalité commune que partagent parents et adolescents ne sont pas nécessairement nuisibles, dans la mesure où ils sont confrontés dans la communication et traités en vue d'un réaligement des positions respectives en vue d'une meilleure prise en compte des besoins mutuels. Ces différends «normaux» entre parents-adolescents témoignent de l'individuation du jeune par rapport aux figures parentales, processus inévitable entre 12 et 18 ans.

Justement, les parents qui comprennent le caractère normal et inévitable de l'accession à l'autonomie, sont mieux à même de soutenir les efforts que déploie leur adolescent pour s'affranchir de la famille, comparativement aux parents qui s'accrochent au contrôle et craignent l'émancipation de leur jeune comme si elle était porteuse d'une perte définitive de l'objet relationnel qu'est l'enfant. La transition adolescente requiert une transformation de la relation adulte-enfant en une relation adulte-adulte mais elle ne compromet pas nécessairement l'attachement parent-enfant à long terme.

Cette ouverture et ce soutien en regard de l'autonomisation de l'adolescent ne doivent toutefois pas faire oublier la nécessité du maintien d'un engagement parental actif dans le contrôle du jeune. Dans notre contexte familial contemporain, le risque de désengagement parental par rapport au rôle de superviseur est trop élevé. En effet, le manque d'implication sensible des parents constitue souvent un élément majeur dans les difficultés psychosociales des jeunes. La promotion d'une relation parentale caractérisée par la sensibilité aux besoins du jeune et par l'activité de la supervision constitue un objectif à poursuivre en priorité.

REFERENCES

- Baumrind, D. (1993) The average expectable environment is not good enough: A response to Scarr. *Child Development*, 64, 1299-1317.
- Baumrind, D. (1991). Parenting styles and adolescent development. Dans J. Brooks, R. Lerner, et A.C. Petersen (Eds), *The encyclopedia on adolescence*, (pp 758-772). New York, Garland.
- Bronfenbrenner, U. (1985). Freedom and discipline across the decades. Dans G. Becker, H. Becker, et L. Huber (Eds.), *Ordnung and Unordnung (Ordre et désordre)*. Weinheim, Allemagne, Beltz Berlag.
- Carlson, C.I., Cooper, C.R., et Spradling, V.Y. (1991). Developmental implications of shared versus distinct perceptions of the family in early adolescence. Dans R.L. - Paikoff (Ed), *Shared Views in the Family During Adolescence*. New Directions for child development, No.1 51, San Francisco, Jossey-Bass.
- Charbonneau, C., et Cloutier, R. (1993). Les facteurs reliés au rythme d'autonomisation du jeune. Communication présentée dans le cadre du 2e Symposium québécois de recherche sur la famille. Trois-Rivières, Novembre.
- Clarke-Stewart, K.A. (1988) Parent's effects on their children's development: A decade of progress? *Journal of Applied Developmental Psychology*, 9, 41-84.
- Clausen, . 91991). Adolescent competence and the shaping of the life course. *American Journal of Sociology*, 96, 805-842.
- Cloutier, R. (1985). L'expérience de l'enfant dans sa famille et son adaptation future. *Apprentissage et Socialisation*, 8, 87-100.
- Cloutier, R. & Groleau, G. (1988). Communication et responsabilisation: les clés de l'adolescence. *Santé Mentale au Québec*, 12, 59-68.

- Collins, W.A. (1992). Parents' cognitions and developmental changes in relationships during adolescence. Dans I.Sigel, A. McGillicuddy-DeLisi, et J.J. Goodnow (Eds.), *Parental Belief Systems*. Hillsdale, New Jersey, Erlbaum.
- Collins, W.A., et Russell, G. (1992). Mother-child and father-child relationship in middle childhood and adolescence: A developmental analysis. *Developmental Review*, 12.
- Gagnon, L., Drapeau, S., et Cloutier, R. (1993). *Vie de famille, de la discipline à l'amour. Projet de recherche sur le soutien de l'affirmation parentale dans l'éducation des enfants*. Québec, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- Groleau, G. (1987). *Les déterminants de la satisfaction dans la communication parents-adolescents-es*. Mémoire de maîtrise inédit. Québec, Ecole de psychologie, Université Laval.
- Hinde, R.A., et Stevenson-Hinde, J. (1987). Interpersonal relationships and child development. *Developmental Review*, 7, 1-21.
- Holmbeck, G., et O'Donnell, K. (1991). Discrepancies between perceptions of decision making and behavioral autonomy. Dans R.L. Paikoff (Ed.), *Shared View in the Family During Adolescence*. New Directions for child development, No. 51. San Francisco, Jossey-Bass.
- Paikoff, R.L. (1991). *Shared Views in the Family During Adolescence*. New Directions for child development, No. 51. San Francisco, Jossey-Bass.
- Sicard, L. (1993). *La relation avec les parents et les amis et le développement de l'autonomie à l'adolescence*. Thèse de doctorat inédite. Montréal, Université de Montréal.
- Sigel, I., McGillicuddy-Delisi, A., et Goodnow, J.J. (1992). *Parental belief systems*. Hillsdale, N.J.: Erlbaum.
- Steinberg, L.D. (1990). Interdependency in the Family: Autonomy, conflict and harmony in the parent-adolescent relationship. Dans S.S. Feldman et G.R. Elliott (Eds), *At the threshold: The Developing Adolescent*. Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- Steinberg, L., Elmen, J., et Mounts, N. (1989) Authoritative parenting, psychosocial maturity and academic success among adolescents. *Child Development*, 60, 1424-1436.